



Groupe de travail sur le Damier du frêne

Partage d'expériences sur le suivi
Protocole commun
Visioconférence - 04/07/22



Présents : Quentin Barbotte (SHNA), Sébastien Brunet (Nature 18), Alison Faure (DREAL Centre-Val de Loire), Serge Gressette (CEN Centre-Val de Loire), Julie Lambrey (PN de forêts), Anne-Marie Lamy (Nature 18), Jacques Lamy (Nature 18), Romaric Leconte (CEN Champagne-Ardenne), Julien Pellé (CEN Champagne-Ardenne), Mathilde Poissenot (N2000 Pays de Seine et Tilles), Gaëlle Sobczyk-Moran (Opie), Claude Voinot (Indépendant), Mathieu Willmes (DREAL Centre-Val de Loire).

Invités : David Becu (CEN Champagne-Ardenne), Sébastien Damoiseau (Cercopie), David Demergès (CEN Lorraine), Guillaume Doucet (CEN Bourgogne), Roland Essayan (Indépendant), Raphaëlle Itrac-Bruneau (CNFC-ORI), Cécile Lemoine (N2000 Puisaye-Forterre), Alexandre Pédeau.

Serge Gressette a souhaité organiser cette réunion pour échanger sur les suivis mis en œuvre sur le Damier du frêne, et définir une méthode commune. Le but est d'avoir plus de liens entre les acteurs qui conservent cette espèce.

1. Situations dans chaque ex-régions

En 2022, les imagos d'*Euphydryas maturna* ont émergé avec 2 semaines d'avance et les nids ont 3 semaines d'avance.

Champagne-Ardenne :

Romaric Leconte indique que les populations se trouvent dans le Sud-Sud-Ouest de la Haute-Marne, en Meuse il faut rechercher les nids communautaires pour vérifier les données historiques. En continuité avec les populations bourguignonnes.

Haute-Marne : amélioration des connaissances les quatre dernières années par recherche de nids, 25 nouvelles localités.

Meuse : actualisation des données à réaliser.

Champagne-Ardenne & Bourgogne :

Julie Lambrey indique qu'en Côte d'Or, ils disposent de données historiques de l'ONF sur une zone N2000 du milieu forestier du Châtillonnais. En 2021-2022 le but du programme en faveur du Damier est d'avoir une cartographie de la présence de l'espèce.

Bourgogne :

Quentin Barbotte complète par les populations de la Côte d'Or. Les populations du Morvan et nord Saône-et-Loire ont certainement disparu. Depuis les années 70 ils notent un déclin des populations liés à une gestion forestière défavorable au Damier. La moitié des populations de Bourgogne sont situées en site Natura 2000. Le secteur de la Puisaye doit être prospecté pour savoir si une population bourguignonne serait liée à celle découverte côté Centre-Val de Loire.

Claude Voinot ajoute que les stations de plaine ont disparu car isolées, par manque de corridors. Dans le châtillonnais il y a très peu de données d'observation de l'espèce. A proximité de Dijon, les populations semblent stables (75 nids en 2021, baisse des effectifs en 2022 certainement). Entre 5 et 10 imagos ont été vus cette année.

Centre-Val de Loire :

Mathieu Willmes indique que dans le Loiret, l'espèce a été redécouverte en 2011, en Puisaye, en limite de l'Yonne avec 3 ou 4 stations connues grâce à une recherche active depuis 2020 dans ce département. Imagos, chenilles et nids ont été observés, les populations sont donc établies. Depuis 3 ans, ils recherchent les individus à tout stade. Les populations sont en secteur privé ce qui empêche les prospections pour 2022.

Sébastien Brunet indique que l'espèce a été redécouverte en 2019 après 19 ans sans observation dans le Cher. Des recherches aux alentours de la station connue sont réalisées chaque année. Il y a un enjeu à maintenir les habitats favorables en sensibilisant les agents forestiers, les communes.

Anne-Marie Lamy ajoute que le 20 mai ils avaient déjà débuté la prospection avec 6 passages, la parcelle est difficile d'accès, ils ne trouvent pas de nids communautaires. La station principale est domaine de l'ONF.

Serge Gressette indique qu'ils vont surtout discuter de la méthode de suivi ce jour et non de la gestion forestière en faveur de l'espèce. Selon les connaissances, quelle méthode est la plus efficace pour suivre le papillon ?

2. La méthode de suivi du papillon

<u>Intervenant</u>	<u>Domaine</u>	<u>Imagos</u>	<u>Chenilles</u>
Claude Voinot	Détection	Les imagos sont visibles, cette année dès le 15 mai. Plus facile à détecter.	Cela permet de faire correspondre une ponte = une femelle.
	Ecologie	Lisières, routes forestières (bcp de distance possible) avec fleurs, pas de pesticides, pas de champ à ras de la lisière. Il faut une semi-ouverture, coupe d'affouage positive. Excréments d'intérêt pour l'espèce. Moments de recherche : fin de matinée, fin d'après-midi.	Les branches dégagées de frênes avec ombre d'autres arbres sont adaptés aux chenilles. Les frênes d'intérêt font entre 10 et 15m de hauteur, moins d'1,5m, le frêne ne sera pas viable. Il faut attendre 15 jours après l'observation des premiers nids pour qu'ils aient leur taille maximale et qu'ils soient bien visibles.
Romarc Leconte	Détection	S'il y a peu d'imagos, l'espèce est non détectée	Facile de voir le nid, peu importe les conditions météo, horaires. Il y a moins de biais observateur. + de stations découvertes grâce aux nids.
Julien Pellé	Ecologie		Cela permettra d'en savoir plus sur l'écologie des larves. Dans un but d'indiquer la gestion adéquate. Plus d'infos sur la préférence de ponte pour les imagos.



Nid de chenille



Imago

3. Description des frênes-hôtes

Romarc Leconte

Dans le cadre du programme d'actions en faveur du Damier du frêne dans le PN de forêts. Des nids peuvent être à hauteur de regard ou jusqu'à 20m de hauteur, les jumelles sont donc obligatoires pour rechercher les nids communautaires.

Les frênes-hôtes recensés étaient différents de ceux décrits dans la littérature, ils ont donc souhaité mieux définir les frênes. Les champs à compléter sont les suivants : coordonnées GPS, nombre de rameaux avec nids, hauteur maximale du nid, hauteur de l'arbre, son diamètre, situation du frêne (layon, dans le peuplement, en lisière), exposition du nid, état de santé de l'arbre (% de branches mortes), commentaires.

Le but est de connaître la répartition des nids communautaires à l'échelle du PN de forêts et décrire les stations, mais cela reste très diversifié sans habitat qui prévaut.



4. Echanges

Serge Gressette indique que la description des stations forestières où les frênes-hôtes semble être un point essentiel pour adapter une gestion forestière en faveur de l'espèce.

Sébastien Brunet répond que l'avantage de cette description est qu'elle ne semble pas lourde, les autres acteurs seront donc aptes et ont la volonté de remplir cette fiche descriptive. Il s'interroge sur ce que l'on sait pour gérer les parcelles forestières en faveur du Damier. Il faut que ce protocole apporte des informations sur la conservation.

Romarc Leconte ajoute que ce travail permet de mieux accompagner les forestiers pour préserver l'espèce. L'enjeu du programme est de prospecter dans des zones qui semblent non adaptée au Damier du frêne, avec futaie régulière par exemple. Les populations sont sur des milliers d'hectares dans le PN de forêts, une demande de gestion de futaie irrégulière n'est pas possible.

Anne-Marie Lamy indique que depuis 2019, ils sont passés d'une gestion extensive à une intensification des ventes de bois. Vu la taille de leur secteur, ils se demandent si la gestion particulière pourrait être demandée.

Mathilde Poissenot vérifie que l'objectif du protocole est de savoir quelle gestion est adaptée au papillon. Les éléments clés qui font que l'espèce se maintient ou non ne sont pas connus et sont complexes à trouver. Elle se demande si on peut ajouter l'information de la gestion parcellaire observée.

Romarc Leconte indique qu'il est difficile à vue de savoir la gestion réalisée sur site. Une fois que les frênes seront pointés et connus, il sera possible de décrire la structure du peuplement et l'habitat.

Serge Gressette complète que la gestion forestière est visible sur des pas de temps très longs, peut-être faudra-il chercher des éléments phytosociologiques, la datation du peuplement, traitements sylvicoles...

Sébastien Brunet porte l'attention sur le fait qu'il est nécessaire d'agir, le temps est manquant et lorsque les besoins du Damier seront connus, il y a un risque que l'espèce ait déjà disparu, chez eux en tout cas. Un des enjeux est de discuter avec les forestiers, les besoins des micro-populations du Cher ne seront peut-être pas les mêmes que ceux du PN de forêts.

Romarc Leconte indique que l'ONF dispose d'outils de saisie adaptés pour saisir les données des frênes-hôtes pour directement remplir le tableau de description. Si vous souhaitez que les agents de l'ONF de votre territoire saisissent les données directement sur leur tablette, n'hésitez pas à demander le masque de saisie à Romarc Leconte. Cette problématique pourrait être intégrée aux directives nationales de l'ONF pour que localement le protocole soit suivi. L'animation nationale du PNA devrait se rapprocher de l'ONF au niveau national.

Anne-Marie Lamy ajoute que les agents n'ont plus de temps à accorder aux relevés naturalistes et n'ont pas les compétences escomptées.

Claude Voinot énonce l'existence de DOCOB pour toutes les parcelles forestières publiques, ces documents doivent être mis à jour chaque année, avec la liste des espèces d'intérêt présent sur site. Il s'agit des essences objectives de chaque parcelle publique.

Mathieu Willmes demande s'il serait intéressant de compléter la description avec des ressources alimentaires.

Romarc Leconte dit qu'il note ces infos lorsqu'il réalise des suivis des imagos.

Anne-Marie Lamy se demande si le Damier du frêne peut sauter une génération. Sébastien Brunet aimerait que chaque année le premier imago et la première chenille observée soit mentionné et transmis aux autres observateurs pour mutualiser les recherches.

Claude Voinot répond qu'à proximité de Dijon ce n'est pas le cas, les individus sont observés tous les ans et se déplacent même à 1 km de distance entre le matin et l'après-midi.

Romarc Leconte termine par dire que cette espèce est très peu détectée selon les années les observations sont très aléatoires. Le tableau à remplir peut être transmis à tous les naturalistes et pas seulement aux agents ONF puisque les informations demandées sont assez simples à reconnaître.

Romarc Leconte se propose d'adresser le tableau par mail aux participants.

Serge Gressette clôt la réunion en remerciant tous les participants pour les échanges et connaissances de chacun.